



# NAO COMMUNAUTÉ : VOTRE POUVOIR D'ACHAT DÉFENDU PAR LA CGT

La CGT est représentative au niveau de la Communauté BPCE (15 000 salariés de 21 entités). A ce titre, elle participe aux Négociations Annuelles Obligatoires sur les salaires pour 2024. A la première réunion du 24/10/23, seule la délégation CGT a exprimé des revendications **claires, précises et justifiées par la consultation des salariés sur le terrain** :

- |   |
|---|
| <b>1. Augmentation collective des salaires de 8% (compensation de 3,4% de perte de pouvoir d'achat sur l'inflation de 2022, + prise en compte de l'inflation de 2023) pour les salaires bruts annuels &lt;=80 K€.</b> |
| <b>2. Plancher d'augmentation lors d'un changement de coefficient/classification de 2 000 € ; passage au statut cadre de 3 000 €.</b>   |
| <b>3. Concernant les augmentations individuelles : min de 2 000 € pour les salariés qui n'ont pas eu d'augmentation individuelle depuis 3 ans et plus.</b>  |
| <b>4. Indemnités de télétravail : 100 €/mois.</b>   |
| <b>5. Donner davantage de marge de manœuvre aux entités de la Communauté pour valoriser la négociation au niveau de l'entreprise.</b>   |

La Direction a fait état du contexte d'inflation (chiffres de l'INSEE) à 4,8% pour l'année 2023.

La CGT a argué que la VRAIE inflation subie est celle des prix des produits de première nécessité : alimentation (11,2%), énergie (6,8%) sur 12 mois glissants. Il convient d'y ajouter l'inflation à 2 chiffres de l'année 2022 pour ces 2 catégories de produits respectivement **12,1% et 15,1%**. **C'est dire que votre pouvoir d'achat est rogné de manière particulièrement importante depuis 2 années.**

En outre, la Direction a présenté les contre-performances du Groupe : baisse des résultats au 1<sup>er</sup> semestre 2023. Nous avons contredit que la richesse du Groupe **produite par les salariés** reste importante 1,5 milliards d'€ et que les 2 années 2022 et 2021 avec 4 milliards de résultats chacune constituaient des leviers d'action pour augmenter les salaires. La Direction semble exprimer des mauvais signaux lors de cette réunion ! Elle a ajouté qu'elle ne pourrait faire mieux que l'année dernière en matière de NAO.

**Votre avis nous intéresse !**

**Cette négociation est celle de toutes et tous. Devons-nous encore accepter des augmentations a minima cette année ?**

***cgtcommunautebpce@gmail.com***

24 . 10 . 2023

07 . 11 . 2023

14 . 11 . 2023

NAO  
SALAIRE  
2024  
COMMUNAUTE  
BPCE

